

Le projet de vie

Avoir des projets est indispensable et constitue une source de motivation, d'autant plus pour les personnes résidant en institution. Le volet social du projet de vie est coconstruit avec la famille et le résident, en s'appuyant sur ses goûts et ses aspirations.

© 2021 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés – besoin ; évaluation ; projet de soins ; projet de vie ; résident

Catherine Sivadon
Cadre de santé en Ehpad

c/o L'Aide-soignante,
65, rue Camille-Desmoulins,
92442 Issy-les-Moulineaux,
cedex, France

L'aide-soignante peut être sollicitée pour participer à l'élaboration d'un projet portant sur l'évolution de la qualité des soins de l'établissement dans lequel elle travaille.

Pourquoi un projet de vie ?

Les professionnels peuvent être sollicités pour la rédaction d'autres projets, comme celui de vie d'un résident, dont la mise en place est obligatoire et énoncée dans la loi n° 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale [1].

Dans le milieu du handicap, où sont soignées des personnes plutôt jeunes, le projet de vie est largement mis en place car la nécessité de l'élaboration d'un plan d'accompagnement personnalisé est reconnue depuis longtemps et concerne tous les domaines, de la vie au domicile ou en institution à l'orientation professionnelle. Quand elle concerne la personne âgée, la dépendance peut paraître se situer dans l'ordre des choses, acceptable : « *La personne âgée est déjà morte pour la société alors qu'elle est biologiquement vivante* » [2]. L'article 16 de l'avis sur l'effectivité des droits des personnes âgées de la Commission nationale consultative des droits de l'homme [3] stipule qu'« *encourager la participation sociale des aînés est primordial* » et qu'il existe « *un lien entre le déclin des capacités physiques et l'isolement* ». En effet, le manque de liens sociaux, le sentiment d'inutilité induisent une perte de l'élan vital et l'installation d'un repli sur soi qui peuvent conduire à la mort. Faire participer la personne à l'élaboration de son projet de vie revient à la reconnaître dans son histoire, ses aspirations, ses capacités et à lui donner tout simplement l'envie de vivre, de continuer son chemin.

Le projet de vie, un projet évolutif

Selon la situation et l'âge, une partie du projet de vie sera inspirée de celui de soins : il s'agit de faire le point sur les capacités préservées et mobilisables et d'élaborer des stratégies pour le maintien de l'autonomie, avec l'assentiment de la personne.

L'autre versant du projet, indispensable, concerne la vie sociale et doit tenir compte de la famille, en fonction du désir de la personne. Cela peut paraître compliqué pour des personnes jeunes, pour lesquelles il faut construire l'avenir, quand des personnes âgées, plus fatiguées, s'accommodent de petits objectifs. L'animation tient un grand rôle en apportant, outre des activités ludiques, des sorties culturelles, des expositions car, à tout âge, le désir d'apprendre, de découvrir est bien présent, et s'exprime différemment selon la personne. Puisque l'approche est individualisée, il est possible d'inclure un objectif important. Des enfants malades peuvent souhaiter rencontrer une personnalité importante (chanteur, footballeur) ou faire une expérience de vie (sortie en mer sur un voilier, en montgolfière). Les personnes âgées peuvent désirer revoir quelqu'un qu'elles ont perdu de vue, leur village, des chevaux... L'important est que chacun soit reconnu et se reconnaisse dans son projet.

De l'individuel au collectif

Les besoins repérés chez un résident [4] peuvent contribuer à élaborer un projet qui pourrait bénéficier à d'autres résidents. Dans le secteur médico-social, des appels à projets sont initiés par des organismes de financement. Ces derniers peuvent être des fondations, une agence régionale de santé ou tout autre acteur public. Le thème et les contraintes sont dictés, une date butoir, fixée et un choix collectif est arrêté parmi les projets déposés. À l'inverse, il est possible de demander un financement à un organisme privé, banque ou autre, en soumettant un dossier, par exemple, la création d'un jardin thérapeutique peut faire l'objet d'une recherche de fonds par ce biais.

Conclusion

Avoir un projet est essentiel à toute personne, établissement ou société. Élaboré en équipe, il permet d'améliorer le quotidien et de concrétiser des idées. •

Références

- [1] Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2002/1/2/2002-2/jo/texte.
- [2] Gavillet V, Grandrieux L. Ne touche pas à tes vieux. Regards sur la maltraitance familiale des personnes âgées. Genève: IES éditions; 2006.
- [3] Avis sur l'effectivité des droits des personnes âgées. www.legifrance.gouv.fr/jorfi/id/JORFTEXT000027778812.
- [4] Henderson V. La nature des soins infirmiers. Paris: InterEditions; 1994.

Adresse e-mail :
cath.siv@hotmail.fr
(C. Sivadon).

Déclaration de liens d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.